Représentation schématique du degré d´utilisation du sol par lot ou îlot

	LOT / IIOT				
					surface du lot / de l´îlot [ares]
surface d´emprise au sol [m2]	min.	max.	min.	max.	surface constructible brute [m2]
surface du scellement du sol [m2]	max.		min.	max.	type et nombre de logements
type de toiture		max.	min.	max.	nombre de niveaux
type, disposition et nombre des constructions		hauteur des constructions [m]			

Délimitation du PAP et des zones du PAG

délimitation du PAP

délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau

terrain existant

terrain remodelé

Nombre de niveaux

I, II, III, ... nombre de niveaux pleins

+1,2,...R nombre d´étages en retrait

+1,2,...C nombre de niveaux sous combles

+1,2,...S nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions

hc-x hauteur à la corniche de x mètres

ha-x hauteur à l´acrotère de x mètres

hf-x hauteur au faîte de x mètres

Types, dispositions et nombre des constructions

x-mi x maisons isolées

x-mj x maisons jumelées

x-mb x maisons en bande

Types et nombres de logements

x-u x logements de type unifamilial

x-b x logements de type bifamilial

x-c x logements de type collectif

Formes de toiture

tp toiture plate

tx (y%-z%) toiture à x versants, degré d´inclinaison

orientation du faîte

Gabarit des immeubles (plan / coupes)

alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé

limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé

alignement obligatoire pour dépendances

limites de surfaces constructibles pour dépendances

limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines

limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimination des lots / îlots

lot projeté

îlot projeté

terrains cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions

min x% pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction

x% y% pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction

x% pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

espace vert privé

espace vert public

aire de jeux ouverte au public

espace extérieur pouvant être scellé

voie de circulation motorisée

espace pouvant être dédié au stationnement

chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne

voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets

arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver

haie projetée / haie à conserver

muret projeté / muret à conserver

Servitudes

servitude de type urbanistique

servitude écologique

servitude de passage

élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales

canalisation pour eaux pluviales

canalisation pour eaux usées

fossé ouvert pour eaux pluviales

Légende complémentaire

terrains issus du domaine communal restant domaine public communal

construction existante

canalisation pour eaux mixtes existante

caniveaux de drainage (Acodrain)

bouches d'égout

construction destinée au logement abordable

0.00 cotes à respecter

0.00* cotes indicatives à adapter en fonction de la profondeur réelle de la parcelle, une fois le morcellement effectué

espace pavé

COUPE 7 - 7

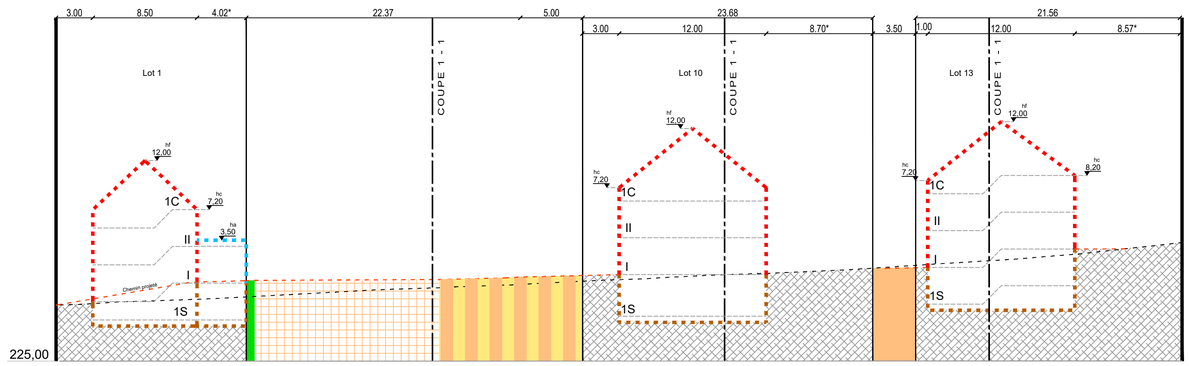

Contenance de la zone (MIX-v) soumise à un PAP "Nouveau quartier" : 45,26 ares

Représentation schématique du degré d´utilisation du sol par lot ou îlot

LOT 1		3,63	ares
-	151	-	325
219	1-mi	-	1-u
t2 (30-42°)	hc - 7,20 hf - 12,00	-	II+1C+1S

LOT 2		2,22	ares
-	93	-	230
170	1-mj	-	1-u
t2 (30-42°)	hc - 7,20 hf - 12,00	-	II+1C+1S

LOT 3		2,21	ares
-	93	-	230
167	1-mj	-	1-u
t2 (30-42°)	hc - 7,20 hf - 12,00	-	III+1C+1S

LOT 4		2,06	ares
-	84	-	200
162	1-mj	-	1-u
t2 (30-42°)	hc - 7,20 hf - 12,00	-	II+1C+1S

LOT 5		2,26	ares
-	96	-	260
165	1-mj	-	1-u
t2 (30-42°)	hc - 7,20 hf - 12,00	-	II+1C+1S

LOT 6		2,07	ares
-	87	-	215
160	1-mj	-	1-u
t2 (30-42°)	hc - 7,20 hf - 12,00	-	II+1C+1S

LOT 7		2,18	ares
-	87	-	215
165	1-mj	-	1-u
t2 (30-42°)	hc - 7,20 hf - 12,00	-	II+1C+1S

LOT 8		2,46	ares
-	96	-	240
190	1-mb	-	1-u
t2 (30-42°)	hc - 7,20 hf - 12,00	-	II+1C+1S

LOT 9		2,03	ares
-	110	-	280
169	1-mj	-	1-u
t2 (30-42°)	hc - 7,20 hf - 12,00	-	III+1C+1S

LOT 10		2,36	ares
-	96	-	240
190	1-mb	-	1-u
t2 (30-42°)	hc - 7,20 hf - 12,00	-	II+1C+1S

LOT 11		2,36	ares
-	92	-	220
125	1-mb	-	1-u
t2 (30-42°)	hc - 7,20 hf - 12,00	-	II+1C+1S

LOT 12		1,44	ares
-	92	-	220
125	1-mb	-	1-u
t2 (30-42°)	hc - 7,20 hf - 12,00	-	III+1C+1S

LOT 13		1,45	ares
-	92	-	220
125	1-mb	-	1-u
t2 (30-42°)	hc - 7,20 hf - 12,00	-	II+1C+1S

LOT 14		2,29	ares
-	92	-	230
125	1-mb	-	1-u
t2 (30-42°)	hc - 7,20 hf - 12,00	-	II+1C+1S

Indice	Dessinateur	Date	Contrôleur	Modification

N° CAD: 201058-13 000 001.dwg

maître d'ouvrage:
SOLARIS PROJECT S.à.r.l

Dessinateur + date + signature:
CBO
31.10.2023

Projet:
PAP "Rue de Helmdange" à Helmdange, commune de Lorentzweiler

Contrôleur + date + signature:
TMO
31.01.2024

Objet:
Vue en plan et coupe 7-7

Responsable + date + signature:
MUR
31.01.2024

Echelle:
1 : 250

Plan:
201058-13-000 001

best INGENIEURS-CONSEILS

OAI ORDRE DES ARCHITECTES ET DES INGENIEURS-CONSEILS

ISO9001

Bureau d'Etudes et de Services Techniques

best ingénieurs-conseils
2, rue des Sapins
L-2513 Senningerberg

+352 34 90 90
best@best.lu
www.best.lu